

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
Les 41 ponts répertoriés en catégorie A

La Région wallonne compte 5.561 ponts sur l'ensemble de son territoire.

Parmi ceux-ci, 41 ponts sont répertoriés en catégorie A ce qui signifie qu'il s'agit d'ouvrages d'art avec des défauts très importants.

Monsieur le Ministre peut-il me communiquer la liste ainsi que le lieu des 41 ouvrages d'art répertoriés en catégorie A? Quel suivi est spécifiquement réservé à l'ensemble de ceux-ci?

Une estimation budgétaire pour la réparation et/ou le remplacement de ces 41 ponts a-t-elle été établie?

Réponse du Ministre Henry:

[Mai 2023]

L'honorable membre trouvera en annexe la liste des 40 ponts classés en A. Un de ces ponts vient d'être réparé.

Comme je lui ai déjà expliqué en février dans ma réponse à sa question précédente sur le même thème, le suivi accordé aux ouvrages classés en A diffère en fonction de la raison qui a conduit en ce classement et de l'importance de l'ouvrage vis-à-vis du trafic.

Sont repris dans la liste en annexe les défauts qui ont mené au classement de l'ouvrage en A. Sont aussi indiqués, pour chaque ouvrage, la proposition d'intervention à faire ainsi que l'état d'avancement des dossiers.

À noter également que certains ouvrages sont toujours classés en A alors que les travaux viennent de se terminer. Il faut en effet attendre qu'une nouvelle inspection soit faite suite aux travaux pour modifier le classement de l'ouvrage.

L'estimation budgétaire se fait pont par pont, et comme elle pourra le constater, les cas sont tous différents et ne nécessitent pas nécessairement des travaux immédiats.